

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N62 – Stavelot

Lancement du chantier de réhabilitation de la traversée de Francorchamps



Le chantier de réhabilitation de la traversée de Francorchamps débutera le 4 mars. Ce chantier s'étendra entre le giratoire du « Trou Hennet » jusqu'au giratoire de « La Source ». Les travaux se dérouleront en plusieurs phases qui modifieront les conditions de circulation habituelles.

Concrètement, les travaux vont consister à :

- créer des trottoirs de chaque côté de la voirie ;
- créer une piste cyclable bidirectionnelle d'un côté de la voirie ;
- réhabiliter complètement la voirie (sous-fondation, fondation, revêtement) avant de créer deux bandes de circulation et des espaces de stationnement ponctuel.

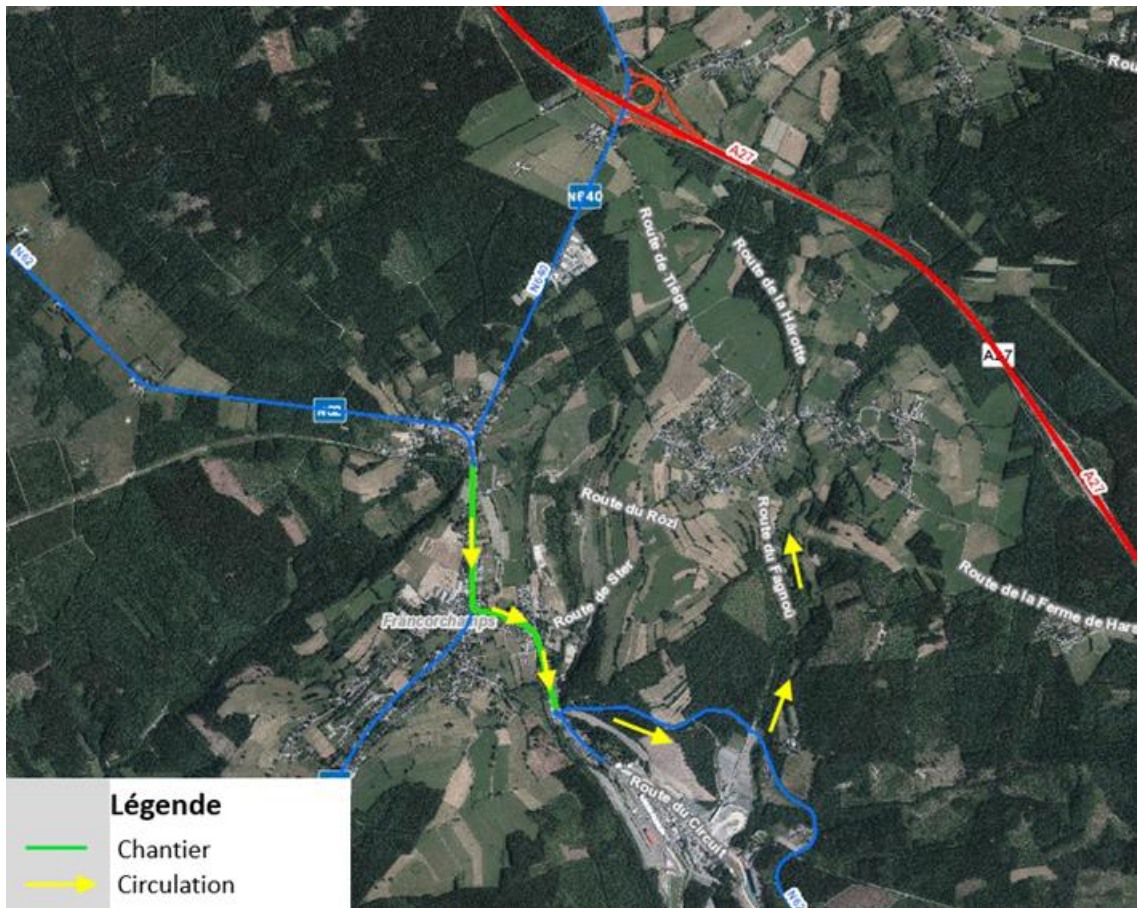
Le chantier va se dérouler en plusieurs phases :

- 1^{er} semestre 2024 : réalisation du tronçon 3 : travaux d'égouttage et réhabilitation de voirie le long de la route du Circuit.
- 2^e semestre 2024 : réalisation du tronçon 2 : travaux d'égouttage et réhabilitation de voirie à hauteur du carrefour des Bruyères et de la rue de Pommard.
- 1^{er} semestre 2025 : réalisation du tronçon 1 : travaux d'égouttage et réhabilitation de voirie le long de la rue de Spa.



Dès la semaine prochaine, un itinéraire de déviation sera mis en place. Il a été élaboré en bonne concertation avec la commune de Stavelot, le service du TEC, la zone de police et les responsables du circuit. Il prévoit que :

- les poids lourds seront déviés via préavis sur l'autoroute A27/E42.
- le charroi léger et les bus circuleront en sens giratoire selon le principe suivant : lors de l'exécution d'une phase de chantier, un seul sens de trafic pourra être maintenu (sens descendant du nord vers le sud ou du centre du village vers le circuit), le retour du flux de circulation se fera par le village de Ster. L'organisation précise de la déviation dans le village de Ster sera évaluée au fur et à mesure de l'avancement du chantier.



Le coût total des travaux s'élève à près de 7.300.000 € TVAC répartis comme suit :

- environ 4.900.000 € TVAC à charge du SPW Mobilité et Infrastructures ;
- environ 2.390.000 € TVAC à charge de l'AIDE.

Ce chantier devrait durer 240 jours ouvrables sous réserve des éventuels aléas de chantier.

Contact médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be